

Le "Notre Père" selon Saint Matthieu

Touchant la prière, une première instruction de Jésus indique à ses disciples les dispositions à prendre pour recevoir et pratiquer son enseignement. Trois conditions sont requises : éviter de se faire remarquer (6,5-6) ; bannir tout marchandage (6,7-8) ; adopter la nue position du demandeur (7,7-11). Une fois ces conditions remplies, ils pourront se laisser façonner selon les six demandes formulées par le Maître, les trois premières axées sur le Père, les trois dernières sur les demandeurs (6,9-13). Une ultime recommandation leur signifie l'entrelacement nécessaire entre le pardon divin et le pardon humain (6,14-15).

Compte tenu de ces données, notre commentaire portera sur les points suivants :

- 1) les conditions de la prière
- 2) le contenu du "Notre Père"
- 3) l'effet attendu de cette prière.

Par méthode, nous nous attacherons à déployer le réseau des significations inscrites dans la langue, ce qui ne peut se faire qu'en interprétant les figures, c'est-à-dire les combinaisons singulières de termes tissées par le texte. Quant à l'interprétation, elle est commandée, faut-il le dire, par la nécessité de penser ce qu'il en est de l'homme

en prière. Que signifie "prier" sur le parcours qui va de la naissance à la mort ?¹

I

Les conditions préalables

*"Quand tu pries, retire-toi dans ta chambre,
ferme ta porte, et prie ton Père qui est dans le secret ;
et ton Père, qui voit dans le secret, te (le) rendra."*

La recommandation fait suite à une mise en garde adressée à "vous" : quand vous priez, ne cherchez pas à vous faire voir à l'exemple des Pharisiens, qui prient ostensiblement dans les carrefours et les places publiques. À ceux-ci, on ne reprochera pas la visibilité de leur attitude, on critiquera l'intention de se donner en spectacle. Car cette intention détourne la prière de son but en la subordonnant au souci du prestige personnel. Ce prestige fait leur jouissance. Dès lors, la sanction est immédiate : l'être de reflet qu'ils recherchent dans le regard d'autrui leur servira de "récompense"². Pour contrer un tel comportement, les recommandations s'adressent à la singularité de chacun ("toi") : prier en vérité exige de toi le retrait, la solitude, l'obscurité. Retrait des foules, repli à l'intérieur de soi, refuge dans la nuit où le sujet se tient sous le regard du Père, le seul qui voit sans être vu. La récompense est pourtant dans ce regard qui échappe à toute possibilité de reflet. Car ce regard du Père n'est pas celui d'un simple observateur, c'est un regard gratifiant. "Ton Père te (le) rendra." Le verbe est sans complément. La restitution n'est pas celle d'un contre-don. C'est sur le sujet en personne (sur "toi") que vient s'inscrire la restitution. Celle-ci est faite de reconnaissance et d'amour : elle authentifie le statut du sujet, ce qu'il est au titre de fils, en retrait de ce qu'il *paraît*.

1 Notre exposé reprend, en le remaniant et le complétant, le commentaire sur *L'évangile de Matthieu, lecture sémiotique des chapitres 1 à 10*, Centre Thomas More, 69210 L'Arbresle, 1996, p. 56-62. On trouvera une bibliographie abondante dans l'article de M.DUMAIS, "Le Sermon sur la Montagne", SDB, 69 (1994), col. 873-877.

2 Inutile de souligner, encore que ce ne soit pas dit dans le texte, les répercussions sur le contenu de la prière de cette recherche du regard approbateur.

"Dans vos prières, ne rabâchez pas comme les païens : ils s'imaginent qu'en parlant beaucoup, ils seront exaucés. N'allez pas faire comme eux ; car votre Père sait bien ce qu'il vous faut, avant que vous le lui demandiez."

Deux erreurs sont à écarter. D'abord l'idée que les demandes puissent apporter quelque information utile au Père des Cieux. Ensuite que la pression exercée par l'excès de paroles puisse influencer l'interlocuteur divin, le persuader d'agir, voire le faire changer d'avis. Toute explication, argumentation, ou plaidoirie s'avèrent inutiles et seront d'ailleurs absentes du Notre Père. Le Père sait mieux que nous ce qu'il nous faut et c'est à lui de nous instruire. Mais alors pourquoi prier ? C'est que, dans le cas, la demande doit ajuster le désir du demandeur sur celui du Répondant, et non l'inverse, comme le confirme la troisième condition.

"Demandez et l'on vous donnera ; cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira."

Deux traits doivent marquer la véritable prière : l'insistance (demander, chercher, frapper) et la certitude du résultat (on vous donnera, vous trouverez, on vous ouvrira). Cela dit, le texte reste muet sur deux points : qui se cache derrière le "on" ? et que faut-il demander ? Sur le premier point, le texte lève le voile par mode de comparaison. S'appuyant sur la conduite des pères terrestres - quoique mauvais, ils sont pourtant incapables de faire du mal à leurs fils -, il évoque par hypothèse le Père des Cieux, lui qui est le bienfaiteur des bienfaiteurs. Donc, peu d'ambiguïté sur l'interprétation du "on". En revanche, concernant les objets de la prière, l'indétermination reste totale : que demander, que chercher, où frapper ? Et, par conséquence : que recevoir, que trouver, quoi d'ouvert ? Les verbes n'ont pas de complément d'objet. Le texte reste volontairement imprécis. En particulier, on ne sait pas si l'objet de la demande coïncidera avec l'objet du don. Toute la question est là : est-ce que le désir du demandeur rejoindra le désir du donateur ? Deux informations sont apportées à ce sujet. D'abord le demandeur doit se convaincre qu'il ne recevra pas de cadeau nuisible en réponse à sa demande : une pierre pour du pain, un serpent pour du poisson ! Ensuite, que la générosité du Père surpassera ("combien plus") celle de tous les autres pères et donc, si l'on se place du côté du demandeur, aucun don ne sera inférieur à la demande. D'où la réponse implicite à l'objection tant de fois répétée

sur l'inefficacité de la prière : la demande est-elle à la hauteur du don ? Le don est sûr, la demande hésitante. Si le don n'est pas accordé (à moins qu'il ne l'ait été en secret), c'est peut-être finalement, qu'il n'a pas été demandé ni recherché ! La porte reste fermée, mais à quelle rencontre aspirait-on ? Il faut que le désir du fils s'ajuste au désir du Père, telle est la "justice du Royaume", tant de fois réclamée par l'évangile de Matthieu.

Cette première interprétation cherchait à définir l'objet manquant. Mais, au fait, pourquoi faudrait-il que la prière ait un objet ? Peut-être la demande se nourrit-elle précisément du manque d'objet pour se porter de tout son élan vers le Répondant de la prière. "C'est ta face, Seigneur, que je cherche." On s'expliquerait par là le mutisme du texte sur la nature des objets. Comme il n'est pas d'objet susceptible d'assouvir le désir, il faut dépasser la série des objets demandés pour que le désir s'élève vers l'Absent signifié par le Nom du Père. C'est vers cette rencontre que se porte finalement la prière : qu'il y ait un Père pour répondre à mon désir ! Paradoxalement, la prière sera donc d'autant plus efficace qu'elle ne demande *rien*, et, qu'à partir de *rien*, elle se loge au cœur de la volonté du Père pour en épouser la multiple fécondité. Ce qui compte en effet dans le don de l'objet, c'est moins l'objet que le don. Garder en mémoire cette avancée est nécessaire si l'on veut interpréter correctement le *Notre Père*.

Retenons pour l'instant de ces conditions générales que la prière n'exerce ni un faire-savoir ou vouloir, ni un faire-faire : on ne plie pas la volonté de Dieu, on s'y plie.

II

Le Notre Père

"Vous donc priez ainsi" : un modèle est présenté à un demandeur qui accepte de ne plus savoir quoi demander ni à qui s'adresser. En formulant à sa place les demandes, Jésus organise sa prière ; en l'adressant au Père, il lui révèle son aptitude à énoncer une parole de fils.

L'adresse ne va pas de soi. L'appel direct au Père est neuf dans la tradition juive. Il devient d'autant plus significatif qu'en prônant

une prière toute de sobriété, hors de toute argumentation, Jésus paraît vouloir la réduire à son essence. Cette réduction aboutit à une demande qui est non seulement demande adressée *au* Père, mais demande *de* Père. C'est alors que se dévoile l'essence de la prière. Elle n'est pas d'abord demande d'objet propre à satisfaire tel ou tel besoin, mais elle est, sous les demandes soulevées par le Nom, le Règne, la Volonté, demande au Père qu'il y ait un Père. L'adresse devient l'objet même de la prière. Ce qui revient à dire que, dans l'ordre de la découverte, la première chose à faire pour le demandeur, c'est d'accéder à la place de fils (ménagée précédemment par le retrait sous le regard du Père). Rappelons à cet effet que le cadre fixé pour la prière est celui du "caché", où nulle évidence, nulle image n'y représente le Père. Le Père n'est pas un vis-à-vis dont on pourrait prévoir ou calculer les réactions, c'est une *hypothèse de foi* sur laquelle s'édifie la prière. Cette dernière suppose l'existence du Père - elle y croit ou elle n'est pas.

La constellation des termes - le Nom, le Règne, la Volonté - qui entoure la figure du Père contribue à renforcer la demande que le Père soit Père, à savoir qu'il remplisse sa fonction en sanctifiant son Nom, en exerçant son Règne, en réalisant sa Volonté. Car c'est à son agir (non pas au nôtre) que renvoie le passif des verbes.

Mais tout d'abord la demande est possible parce que le Père est "nôtre". Il soutient l'instance tierce qui opère la différenciation entre les humains singuliers (chaque *un* parmi d'autres) tout en étant la Référence d'où procède leur fraternité (par la filiation).

"Que ton Nom soit sanctifié"

La première demande associe dans un même énoncé le Nom, le Père (des Cieux), la Sanctification. Chacun de ces termes mérite d'être pesé³. Le nom en question est un nom propre (le "tien"). Le nom propre a pour fonction d'articuler le langage à la personne qui parle ou à qui l'on parle. Il appartient donc au langage mais sans être un signe doté d'une signification particulière puisque, au sens littéral, il

³ Pour ne l'avoir pas fait, la TOB en arrive à dire presque le contraire de l'original : "Fais connaître à tous qui tu es !" Paraphrase pour paraphrase, il serait plus juste de traduire "En sanctifiant ton Nom, fais connaître qui tu n'es pas", comme on le verra plus loin. Cf. la critique de F. MARTIN, "Lecture et traduction de la Bible", *Sémiotique et Bible*, 89 (1998), Lyon, p. 15.

dé-signe la personne. Pur signifiant, il ne signifie rien ("Pierre" n'est pas une pierre), sinon de marquer la place du locuteur ou de l'auditeur dans le champ de la parole. C'est pourquoi l'imposition du nom condense l'opération symbolique par laquelle le sujet est introduit dans la communauté des êtres parlants, à l'écart du monde animal. Premier don fait à l'enfant, la nomination lui signifie l'antécédence de la parole à laquelle il est soumis, comme y est soumis celui qui le nomme (le plus souvent le père), puisqu'il ne peut le faire qu'en vertu d'une loi "au nom de" laquelle il officie. Dans cet "au nom de", la prière du croyant postule la présence cachée du Père des Cieux, lequel, de par sa hauteur, surclasse tous les pères de la terre au point de ramasser en son Nom le propre de la paternité. Il est le Père, référence absolue dans l'ordre de la parole, sans pourtant qu'aucun mot soit en mesure de dévoiler son secret. La *Sanctification* désigne à cet effet l'opération par laquelle le Nom est disjoint, séparé de tous les noms communs, rendu par là inaccessible à quelque compréhension que ce soit. Que ton Nom soit incomparable, échappant à toute prise susceptible de l'assigner à une tâche ou obligation quelconque, bref que ton Nom soit un Nom !

"Que ton règne arrive"

Le Père vient à nous par son Règne. Qui dit règne dit gouvernement, et qui dit gouvernement dit exercice d'une parole qui fait loi et jugement. Ce pouvoir a été donné en totalité au Christ Jésus (Mt 28,18). Il ne s'imposera pas par la force, pas plus qu'au profit d'une nation particulière. Il prendra en charge la cause des multitudes. L'usage que Jésus fait du Règne, ce qu'il apporte de neuf, on peut l'induire de tout ce qu'il a dit de la parole et de la loi dans la première partie du *Sermon sur la Montagne* : parole qui tranche par oui et par non, qui bouscule coutumes et conventions sociales, casse la rigidité des lois au profit de la créativité et de la vérité des relations humaines, qui cherche sans cesse l'interlocuteur, et suscite la décision d'un sujet responsable. Le Règne arrive déjà dans la prise de parole de Jésus "Moi, je vous dis" : elle indique le sens que prendra le Règne du Père.

"Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel"

Avec cette demande s'accomplit l'alliance de la terre et du ciel, de la volonté humaine et de la volonté divine. Celle-ci demeure bien

l'agent premier de l'accomplissement de son désir : au ciel, amour du Fils ; sur terre, transmission de son règne. Mais voici que ce désir provoque le nôtre afin que celui-ci s'en éprenne : désir du désir de l'Autre. Ce que veut le Père, nous avons à le demander, et ce que nous demandons, Il le veut. À ce tournant, la prière revient à son commencement quand, pour obéir au Christ, le disciple, audacieusement, demande à Dieu ce que Dieu fait, s'y faisant lui-même hors de toute contrainte et nécessité, à ce point où, par l'accord des vœux, il n'est au Père que d'être Père et au fils d'être fils.

"Notre pain quotidien (epiousion), donne-le nous aujourd'hui"

L'adjectif *epiousion* a défié la sagacité des exégètes, d'autant que son emploi dans le N.T. est unique. *Epi-ousia*, *super-substantiel*, traduit de façon mal assurée Origène et Jérôme ; les modernes proposent : le pain quotidien ou de ce jour, le pain pour notre subsistance, c'est-à-dire, nécessaire à la vie. Mais pourquoi ne pas maintenir sous le signifiant "pain" le foisonnement des significations qui en ferait un *pain métaphorique* ? Il ne s'agirait pas seulement du pain comme pain, mais du pain fait pour vivre, dans tous les sens de ce terme. "Fais-nous le don de la vie et rappelle-le nous par le pain que tu nous donnes chaque jour", pourrait-on paraphraser.

"Remets-nous nos dettes comme nous aussi avons remis à nos débiteurs"

Deux remises de dettes sont disposées en parallèle, quoique distantes dans le temps. L'erreur serait évidemment d'oublier, comme le rappelle opportunément l'adverbe "aussi", qu'il n'y a pas de commune mesure entre l'agir divin et l'agir humain et que le second ne commande pas le premier. Ce serait plutôt l'inverse : c'est par l'effacement de nos dettes que nous pouvons effacer celles de nos débiteurs, ainsi que le déclare explicitement la parabole du serviteur impitoyable (18,23-35).

Observons que les dettes en question ne sont pas autrement qualifiées. Ce serait en restreindre la portée que de la réduire à celle du péché. Car ce qui est en cause, c'est la problématique de la gratuité (don ou pardon). La dette fait référence à l'attribution d'un bien, quel qu'il soit. Dans le cas, les biens sont de l'ordre des dons, lesquels dé-

rivent du don essentiel, celui de la vie (figurée par le pain). Mais justement, que le don soit interprété comme dette laisse penser qu'il est, non pas un don, mais un prêt, prêt impliquant l'obligation d'un remboursement. Or celui-ci s'étendrait à longueur de vie, interminable. La dette serait dès lors ce que nous croyons devoir pour la vie qui nous est donnée. D'où le déploiement d'activités, d'œuvres, de travaux et sacrifices qu'on s'impose de faire pour être quitte de sa vie. Outre le poids de culpabilité entraîné par un tel comportement, celui-ci annulerait la demande précédente de "pain" et, d'une manière générale, celle implorant l'accomplissement de la volonté du Père. Vis-à-vis du Père, il n'y a pas de dette mais une volonté à honorer. Pas de dette, parce qu'un don ne fait pas une dette. Mais une volonté à honorer parce que, sans le Père, il n'est guère possible d'être libéré des dettes que nous avons contractées et qui, pour être imaginaires, n'en écrasent pas moins notre vie. Si le Père n'est pas là pour tenir son office - faire vivre ses fils - nous croirons avoir toujours des dettes à rembourser.

À ce point intervient la comparaison tirée de la relation à nos propres "débiteurs". Pour ceux qui n'auraient pas compris, il faut savoir que, nous "aussi", nous avons laissé courir les dettes. Aux autres, on ne va pas demander de payer pour le don de la vie. La vie ne se monnaie pas. En revanche, nous avons quelque chose à faire pour le don de la vie que nous avons reçue : c'est de la transmettre à d'autres, de génération en génération, et sous toutes ses formes. Telle est la manière d'honorer le Père. Tâche difficile ! Difficile en effet est la pratique de la gratuité pour les êtres humains, parce qu'ils sont avides de possession et revendicatifs, crispés sur les dons qu'ils ont et que les autres attendent, - ou jaloux, abusés par l'idée que les dons faits aux autres les privent de ceux qu'ils devraient avoir - et, dans tous les cas, obnubilés par la problématique des dettes. Ils ont de la peine à les laisser courir parce qu'ils ont l'impression que la vie leur échappe. Si on ne fait pas l'hypothèse du Père, source gratuite de la vie, il est impossible de sortir du cercle infernal.

"Ne nous laisse pas entrer en tentation, mais arrache-nous au (à l'écart du) Mauvais".

Les deux membres de la phrase conjuguent deux mouvements de sens inverse, *faire entrer* opposé à *tirer à l'écart*, l'un et l'autre correspondant à une action du Père. Le risque de la tentation est pos-

sible et nous demandons au Père de ne pas nous y laisser entrer, sinon de nous arracher à l'emprise du Mauvais. L'idée d'un affrontement avec le Mauvais - Satan - est énoncée avec précision. On remarquera que si la prière débute avec l'invocation du Père, elle se termine avec l'évocation de Satan. Celui-ci représente l'anti-Père. La tentation à surmonter consiste à ne pas se tromper de Père. Pour comprendre comment la filiation peut être mise à l'épreuve, il n'est pas de meilleur exemple que de se rapporter à l'épisode des tentations de Jésus (Mt 4,1-11). C'est par lui que nous apprenons à faire le choix du Père comme à déjouer ses contrefaçons.

III

Le pardon des offenses

Une ultime recommandation revient sur la corrélation entre l'agir humain et l'agir divin, cette fois sur le problème plus précis du pardon (6,14-15). Ce que l'homme fait aux autres, Dieu le fera pour lui, en positif ou en négatif. On a objecté quelque manque de cohérence entre ce qui a été dit au chapitre 5 sur l'amour de Dieu, lequel s'étend aux justes et aux injustes, et la restriction apportée au v. 15 : Dieu ne pardonnera qu'à ceux qui pardonnent. Dans le premier cas, il n'y avait pas de parallélisme entre Dieu et les humains (Dieu prend à rebours le donnant-donnant) ; dans l'autre, il y a parallélisme strict (comme si Dieu n'avait d'activité que de reflet). En fait, on a vu qu'il n'y a pas de commune mesure entre les deux pardons, quand ils s'exercent, puisque l'un est à la source de l'autre ; et, quand ils ne s'exercent pas, il y a certes apparence de similitude entre Dieu et l'homme dans le refus du pardon. Mais la négation ouvre sur l'indéterminé, c'est-à-dire le temps à venir : rien ne dit ce que Dieu fera ou ne fera pas devant la rancune humaine. Le délai marqué par le futur de son action, ménage un temps pour l'avertissement (comme l'utilise à présent Jésus), et donc un temps propice au retournement.

Il est remarquable que l'accomplissement attendu de la prière culmine dans le pardon des péchés. À ce point, l'enseignement se mue en avertissement. L'enseignement proposait un modèle de prière où Jésus se mettait à la place du "nous" pour mieux le guider. L'avertissement restaure l'altérité - celle de l'autorité - entre Jésus et ceux qu'il interpelle : "vous". Il leur rappelle la nécessité du choix : vouloir ou ne

pas vouloir pardonner, ainsi que l'effet, heureux ou malheureux, de ce choix : être soi-même pardonné ou non par le Père. L'éventualité du mauvais choix risque de ruiner en totalité l'efficacité de la prière. Ainsi le demandeur est-il averti, au cœur de sa demande, d'avoir à prendre en compte les fautes d'autrui.

Cet avertissement - unique - intrigue. Pourquoi attirer l'attention sur le pardon plutôt que sur d'autres fruits éventuels de la prière ? Qu'est-ce qui justifie l'importance majeure accordée au pardon ? C'est tout d'abord l'inexplicable agression du mal dont la collectivité comme tout un chacun est la victime. L'être humain ne peut vivre sans avoir à affronter la violence, l'exclusion, le mépris. C'est un fait, et Jésus rappelle le cadre tragique de la prière. Or s'il est relativement facile de pratiquer la justice, l'entraide et l'amour avec les semblables, il n'en va pas de même avec ceux qui font tout le contraire. Car alors la réciprocité n'a plus cours. Le pardon sera donc toujours un premier pas, et ce premier pas, un pas de plus, car rien n'exige ce plus en justice. "Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense mériterez-vous ? Les publicains eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Et si vous réservez vos saluts à vos frères, que faites-vous de plus ? Les païens eux-mêmes n'en font-ils pas autant ? Vous donc, vous serez parfaits comme votre Père céleste est parfait" (Mt 6,46-47). Le pardon témoigne d'un amour en excès, et c'est par cet excès qu'il révèle la transcendance du Père. Cette transcendance a sa traduction humaine, irréversible, dans "le sang de Jésus répandu pour le pardon des péchés" (Mt 26,28). Jésus a mis un comble au don de sa vie, alors même que le pardon ne lui était pas demandé, pour nous apprendre à pardonner, c'est-à-dire, à être les fils du Père qui est aux Cieux.

Ouverture : que chercher ?

Toute demande est mue par une recherche. La recherche inclut la demande, mais la déborde. D'où l'importance accordée par l'évangile à la droite orientation de la recherche. La question est abordée peu après l'enseignement du *Notre Père*, au chapitre 6,24-34, segment que les traducteurs intitulent le plus souvent par "l'abandon à la Providence". En fait, il s'agit moins d'abandon que de "recherche" et celle-ci est à distinguer soigneusement de la "préoccupation" (souci ou inquiétude).

Trois sortes de biens, d'importance croissante, peuvent faire l'objet de la recherche : les biens nécessaires à l'entretien de la vie (nourriture, boisson, vêtement - la liste n'est pas limitative) ; la vie même du corps ; le royaume et sa justice. Il est évident non seulement que la vie du corps l'emporte sur les biens d'usage ("la vie est plus que la nourriture"), mais encore qu'elle échappe à notre emprise ("qui peut ajouter une seule coudée à la longueur de sa vie ?"). C'est devant cette dernière énigme que va se glisser la "préoccupation". Concernant les biens d'usage, Jésus n'interdit pas de les "chercher" : l'évocation des lis des champs et des oiseaux du ciel ne doit pas donner le change à cet égard. Mais ces biens n'ont pas à faire l'objet de la "préoccupation". Ce serait oublier que l'acquisition de ces biens n'est possible qu'à partir de la vie reçue et que, s'ils l'entretiennent, ils ne la produisent pas. C'est précisément parce qu'elle est reçue comme don premier qu'elle échappe à toute emprise. Or cela, la "préoccupation" n'en veut rien savoir. Elle vise en effet, par la recherche effrénée des biens, à "faire sa vie", comme on dit. Tout le problème est alors de savoir si l'on accepte de recevoir la vie au titre de la relation filiale, ou si l'on prétend se la donner sous le mode de l'entretien. De fait, la "préoccupation" est perverse parce que, sans le dire et peut-être sans le savoir, elle s'érige en rivale du Père, comme si elle voulait s'emparer de ce qui fait son autonomie, sa vie et sa créativité.

On voit que le rejet de la "préoccupation" n'exclut pas la "recherche", elle l'ordonne : la nourriture pour la vie du corps, la vie du corps pour "le Royaume de Dieu et sa justice". La générosité de Dieu ne laissera pas d'accompagner cette recherche de sa munificence : les lis des champs, somptueusement habillés sans avoir à filer, les oiseaux du ciel, nourris sans avoir à semer ni moissonner, sans oublier les êtres humains, qu'il a dotés des capacités à filer et à semer, en sont la preuve.

F. GENUYT
Dominicain